

N° 4

18^e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

visant à sensibiliser les élèves sur les principes de l'égalité des filles et des garçons.

PRÉSENTÉE

par Adam ALBANESE, Lina AMARA, Wassila BAHLOUL, Wassila BELKEBIR, Mohamed Yahya BEN JANNET, Beya BOUGUERRA, Camélia DJAZIRI, Habib EL EUCH, Khaled FARIA, Nour Lara FAUSTO, Aïcha FRADI, Molka GHALI, Elyes JEDDI, Ryan JENIFEN, Diane KRUGER, Inès LE COURTOIS, Léonora MARCONNET, Malik MOSTERT, Mishket NOUIRA, Ilyès NOVELLA-GUEDICHE, Rayan SASSI, Hedi SNOUSSI, Manel TAHI, Mathieu THEVENON, Cyrine TRAD, Awa Farida TRAORE, Omar TRIKI.

Élèves de la classe de CM2-4 de l'école Paul Verlaine de La Marsa - Tunisie
9^{ème} circonscription des Français établis hors de France

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

À l'école, dans la cour de récréation, souvent les garçons et les filles se disputent, se moquent et cela entraîne des histoires, alors que nous sommes tous égaux. Chaque enfant devrait avoir une image positive de son sexe ainsi que du sexe opposé. Or, bien souvent, les filles sont sous-estimées et les garçons peuvent subir des moqueries s'ils ont des conduites non traditionnelles. Dans notre école, en cours d'éducation physique et sportive, les filles sont souvent mises de côté par les garçons ; lors des activités périscolaires, les garçons font du karaté et les filles des bijoux, mais que se passerait-il si un garçon voulait faire l'activité « bijoux » ?

Ce principe d'égalité se retrouve aussi dans le monde des adultes puisqu'aujourd'hui encore, dans certains pays, des petites filles n'ont pas le droit à la scolarité, d'autres sont mariées à 12 ans. Dans le monde du travail, des métiers sont très masculins et souvent les salaires des hommes et des femmes sont différents.

Nous habitons un pays arabe où les femmes avaient jusqu'ici les mêmes droits que les hommes, et il ne faut pas que cela change.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il faut, dès le plus jeune âge, appliquer les principes d'égalité filles et garçons pour ainsi devenir des adultes avec des représentations positives de chaque sexe.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Pendant les récréations, les jeux sont mixtes, ainsi que les terrains sur lesquels on joue au ballon.

Article 2

Pour chaque activité périscolaire, il faut ouvrir autant de places pour les filles que pour les garçons, quelle que soit l'activité.

Article 3

Chaque année, une journée est consacrée aux principes d'égalité des filles et des garçons où différentes actions sont mises en place avec les enseignants, les élèves, les collectivités locales, les associations et les parents d'élèves.

Article 4

Dans les classes, des débats sont mis en place durant lesquels les enfants apprennent à mieux se connaître et échangent sur leurs points de vue et leurs différences pour mieux vivre ensemble.